



Inapte a mon poste de travail

Par **Lertec**, le **14/06/2013** à **09:38**

Bonjour la medecine du travail ma declare inapte a mon poste jai passé mes deux visite jai eu un premier entretien avec mon employeur sans lettre recomandée le poste proposé se trouvait a 400 km de chez moi sans possibilité daide pour me loger et de plus le poste proposé pour mon reclassement comporte des similitude avec mon ancien poste. Donc jai refusé. Quelque jours après jai reçue un recomandé avec les memes poste et encore des kilomètres la medecine du travail deavait se prononcer sur le sujet a se jour rien pas de nouvelles de plus depuis hier le 13juin 2013 le delais d'un mois a expiré que dois je faire

Par **P.M.**, le **14/06/2013** à **11:05**

Bonjour,
Vous n'avez a priori, rien de spécial à faire, c'est l'employeur qui doit reprendre le versement du salaire à partir du délai d'un mois...